

CONTRAT D'ENGAGEMENT POUR LA SAISON 2026

Truites d'Ariège

A imprimer en 3 exemplaires par famille

Entre les soussignés :

LES VIVIERS CATHARES représentés par Monsieur Thierry FERRIER
situés à lieu-dit Philippou 09600 MONTBEL

Tel : 06 71 42 73 08. – Email : viviers.cathares09@gmail.com

CI-APRES DENOMME LE PAYSAN, DE PREMIERE PART

Et :

Demeurant :

Tél :

Email :

CI-APRES DENOMME(S) L'ACHETEUR, DE SECONDE PART

1 - OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat a pour objet l'approvisionnement de l'ACHETEUR par le PAYSAN en truites élevées dans la ferme aquacole du Plantaurel, située à Montbel dans l'Ariège que l'ACHETEUR s'engage à acheter à forfait pour toute la durée de la saison 2026 (de mars à décembre) selon un calendrier de 4 livraisons.

Le PAYSAN remet à l'ACHETEUR, à la signature du contrat, une liste des produits, objet du présent contrat. Cette liste, établie ci-après, précise les qualités, natures et quantités des produits qui composeront le panier remis à l'ACHETEUR lors de chaque livraison. Elle est donnée à titre strictement indicatif, le PAYSAN se réservant le droit de modifier sa production en fonction des aléas. L'attention de l'ACHETEUR a été attirée sur les contraintes de production.

2 - DEFINITION DU PANIER

Les parties sont solidaires des aléas de production tant quantitatifs que qualitatifs (maladies, intempéries, etc.). En conséquence, elles déclarent expressément accepter ces aléas sans pouvoir former aucune réclamation dans l'hypothèse où la valeur d'une distribution ou de l'ensemble des distributions réalisées en exécution du contrat serait supérieure ou inférieure au prix forfaitaire.

La distribution des colis interviendra, au lieu, date et horaire ci-dessous définis, pendant toute la durée de la saison de mars à décembre.

Dans le cadre de ce présent contrat, l'ACHETEUR s'engage à commander au **minimum un colis de poisson frais à chaque livraison** (les conserves, gravlax et fumés étant considérés comme des suppléments).

IMPORTANT : Il est à noter que le paiement des produits de type FILET ENTIER FUME ou les produits de type GRAVLAX se fera à la livraison par chèque ou espèces selon le poids réel. Ne pas les inclure dans votre chèque de commande de la distribution.

Le contenu du panier sera défini selon la grille de commande à remplir figurant à la fin du contrat.

3 – MODE DE PRODUCTION

Le PAYSAN s'engage :

- à élever et à transformer les truites dans le respect du bien-être animal, alimentation produite sur la ferme et garantie sans OGM y compris pour les aliments achetés.
- à maintenir la chaîne du froid lors de la livraison des produits.
- à livrer des produits frais avec une Date Limite de Consommation suffisamment longue pour étaler la période de consommation.
- à être à l'écoute de l'ACHETEUR sur des remarques concernant les produits fournis.

4 - ORGANISATION DES DISTRIBUTIONS :

En exécution du présent contrat, le PAYSAN procèdera aux distributions le vendredi de mars à décembre en 4 distributions sur la saison.

Les distributions des colis auront lieu le vendredi de 18h00 à 19h00. Toutefois, ce calendrier sera susceptible d'être modifié ou aménagé en fonction des aléas.

Les distributions seront effectuées sur le parking de la Médiathèque de Castelmaurou.

Le PAYSAN garantit que la réglementation sanitaire sera respectée lors de chaque distribution.

Si l'ACHETEUR est dans l'impossibilité de se présenter à une ou plusieurs distributions, il fera son affaire de faire retirer son colis en ces lieux et place par une personne de son choix.

5 - PRIX

Le présent contrat est conclu moyennant un prix global forfaitaire de euros, hors adhésion annuelle à l'Association : 5€ quel que soit le nombre de contrat(s) d'engagement signé(s).

Il est expressément convenu que ce prix ne sera pas susceptible d'être révisé ou modifié (sauf pour des raisons n'émanant pas directement du paysan).

Le paiement se fera impérativement par chèque à l'ordre de « Viviers Cathares » **en autant de fois que de distributions choisies** sans frais ni intérêts (*soit 4 chèques*).

IMPORTANT : Il est à noter que le paiement des produits de type FILET ENTIER FUME ou les produits de type GRAVLAX se fera à la livraison par chèque ou espèces selon le poids réel. Ne pas les inclure dans votre chèque de commande de la distribution.

Le PAYSAN présentera chaque chèque à l'encaissement à réception par l'ACHETEUR de son colis.

En tout état de cause, aucun versement, même partiel, ne peut être exigé de l'ACHETEUR avant l'expiration du délai de rétractation prévu à l'article L. 121-25 du Code de la Consommation.

6 - FACULTE DE RENONCIATION - RESILIATION DU CONTAT

Dans les sept jours, jours fériés compris, à compter de la signature du présent contrat, l'acheteur a la faculté d'y renoncer par lettre recommandée avec accusé de réception.

La renonciation, adressée au paysan, peut être notifiée au moyen du formulaire détachable joint au présent contrat ou sur papier libre.

Fait à

Le

En trois exemplaires originaux.

LE PAYSAN

L'ACHETEUR

Si vous annulez votre commande, vous pouvez utiliser le formulaire détachable ci-dessous :

Annulation de commande

Code de la consommation, articles L. 121-23 à L. 121-26

Conditions :

Compléter et signer ce formulaire

L'envoyer **par lettre recommandée avec avis de réception**

Utiliser l'adresse du paysan figurant au dos

L'expédier au plus tard le septième jour à partir du jour de la commande ou, si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le premier jour ouvrable suivant

Je soussigné(e), demeurant

déclare annuler la commande ci-après :

Nature du bien ou du service commandé :

Date de la commande :

Signature du client

La commande de l'ACHETEUR – NOM :
Téléphone (obligatoire) :
est la suivante selon le tableau rempli pour la saison 2026 ci-après :

Date			27 Mars	5 Juin	25 Sep	4 Déc
POISSON FRAIS (Au moins 1 colis obligatoire)	TRUITES ENTIERES 2,5kg (~10 pièces)	42 €				
	FILETS DE TRUITE 2kg (~10 pièces)	49 €				
CONSERVES	RILLETES TRUITE 90g	6.5 €				
	RILLETES TRUITE PIMENT ESPELETTE 90g	6.5 €				
	CAVIAR TRUITE 80g	10 €				
	SOUPE TRUITE 760g	9 €				
	TARTARE D'ALGUES 90g	6 €				
	BRANDADE DE TRUITES 300g	9 €				
FUMES	TRUITE Fumée 4 tranches 130g	9 €				
	TRUITE Fumée FILET ENTIER Poids environ 500g - Tarif pour 500g (IMPORTANT : Paiement à faire à la livraison par chèque ou espèces au poids réel)	24 €				
GRAVLAX	GRAVLAX de Truite FILET ENTIER Poids environ de 100 à 130 g – Tarif pour 100g ANETH / BAIES ROSE (IMPOTANT : Paiement à faire à la livraison par chèque ou espèces au poids réel)	7 €				
	GRAVLAX de Truite FILET ENTIER Poids environ de 250 à 400 g – Tarif pour 250g ANETH / BAIES ROSE (IMPOTANT : Paiement à faire à la livraison par chèque ou espèces au poids réel)	15 €				
 "GAMME APERO TRUITE" Conserves de Truitelles des Pyrénées GAMME ECOLOGIQUE 100g	TRUITELLE AU NATUREL	6 €				
	TRUITELLE à L'HUILE D'OLIVE	6 €				
	TRUITELLE à L'HUILE D'OLIVE ET CITRON	6 €				
	TRUITELLE à LA MARINADE CITRON BASILIC	6 €				
Nombre d'Articles						
MONTANT						